



Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs



---

# MEMOIRE PROFESSIONNEL

## **L'affect de l'interprète : impact sur la situation de communication**

Rédigé par Tatiana Fièvre

Master professionnel  
Mention Traduction et interprétation  
Spécialité : Interprétation français-langue des signes française/LSF-français

Promotion : 2017 - 2018



# SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	p.4
<b>INTRODUCTION</b> .....	p.5
<b>I) REVUE DE LA LITTERATURE</b> .....	p.7
A) L'interprétation : pas un simple exercice de traduction .....	p.7
A.1) Collaboration de l'interprète avec les parties en présence .....	p.7
A.2) L'émotion fait partie intégrante du discours .....	p.9
A.3) Quel lien avec le modèle d'effort ? .....	p.12
<b>II) METHODOLOGIE, ANALYSES, DISCUSSIONS ET SYNTHESE</b> .....	p.14
A) Méthodologie .....	p.14
B) Analyses et discussions .....	p.16
B.1) Situation n°1 : Réunion de service dans une entreprise .....	p.16
B.2) Situation n°2 : Cours de français pour une formation d'AMP .....	p.19
B.3) Situation n°3 : Bilan de stage d'une stagiaire avec sa tutrice .....	p.22
B.4) Situation n°4 : Réunion d'analyse de la pratique dans un établissement scolaire...	p.25
B.5) Situation n°5 : Formation CACES dans une entreprise .....	p.28
C) Synthèse des points communs .....	p.31
<b>CONCLUSION</b> .....	p.34
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	p.36
<b>SITOGRAFIE</b> .....	p.37
<b>ANNEXES</b>	
Situation n°1 : Réunion de service dans une entreprise	
Situation n°2 : Cours de français pour une formation d'AMP	
Situation n°3: Bilan de de stage d'une stagiaire avec sa tutrice de stage	
Situation n°4 : Réunion d'analyse de la pratique dans un établissement scolaire	
Situation n°5 : Formation CACES dans une entreprise	

## **REMERCIEMENTS**

En premier lieu, je tiens à remercier ma directrice et professeure référente de l'ESIT, Sophie POINTURIER. En tant que directrice de mémoire elle a su me guider dans mon travail et m'a aidé à trouver des solutions pour avancer et finaliser mon sujet de recherche.

Un grand merci à mes professeures et tutrices de stage, qui, par leur soutien, conseils et critiques, ont pris le temps de guider mes réflexions, et accepter de répondre à toutes mes questions pertinentes ou non; durant mes recherches. Elles ont permis la conception du mémoire et m'ont aidé à conceptualiser le métier d'interprète.

Je remercie aussi toutes les personnes qui ont su faire preuve de patience, d'aide et de soutien : ma famille, mes amis, mes camarades de promotion.

Je souhaite dédier ce mémoire à ma maman, Mme Fièvre Myriam, qui m'a soutenue, aidée et accompagnée pendant ces cinq années d'études, sans elle tout ça n'aurait pas été possible.

# INTRODUCTION

L'année dernière, nous avons regardé en classe, le procès de Klaus Barbie, interprété en Allemand par une interprète en langue vocale. Comme il s'agissait d'une interprétation chuchotée, elle était assise près de lui, sur le banc des accusés, face aux journalistes et aux caméramans. A-t-elle été assimilée directement à Klaus Barbie (qui lui chuchotait à l'oreille) ? Pouvait-on penser que l'interprète trahirait le discours de départ ou d'arrivée pour 'défendre' la cause du nazis ? Son interprétation pouvait-elle être remise en cause ? Comment l'interprète, l'a-t-elle vécu ? Quel a été son ressenti avant, pendant et après l'interprétation ? Tout ce stress a-t-il eu un impact sur son interprétation ? Son code déontologique a-t-il été remis en question par les juges, par les spectateurs ou par les journalistes ? C'est suite à ce reportage que je me suis posée énormément de questions à ce sujet.

J'ai toujours imaginé que les situations les plus compliquées à gérer en terme d'affect, se trouvaient dans deux disciplines bien précises : Le milieu médical et le milieu de la justice. Ces deux domaines où je souhaite précisément me spécialiser à l'avenir, puisqu'ils sont, pour moi, des challenges au quotidien.

Ce reportage rejoignait donc mon idée première : qui était que le milieu de la justice est un domaine complexe, autant métalinguistiquement qu'intralinguistiquement à la langue.

J'ai tellement été convaincu que ces domaines d'interprétation sont les plus compliqués que j'ai décidé d'étudier cette problématique durant ma deuxième année de Master et d'en faire un sujet de recherche qui s'intitule : « L'affect de l'interprète : impact sur la situation de la communication ».

Mon mémoire sera composé d'interviews d'une interprète et d'une étudiante interprète.

J'étudierai deux choses. Premièrement, il validera ou pas, le fait que les situations qui peuvent affecter l'interprète se passent dans des domaines d'intervention précis.

Deuxièmement, il confirmera, ou pas, le fait que le ressenti de l'interprète peut avoir éventuellement un impact sur la traduction pure et/ou sur la gestion de la situation de communication.

Je vais commencer par créer une revue sur la littérature traitant de trois thèmes : la collaboration de l'interprète avec les parties en présence, l'importance de transmettre l'émotion de la situation et pour finir, savoir si nos ressources cognitives sont impactées ou pas lors d'un événement inattendu pendant une situation d'interprétation.

Le mémoire se composera d'une analyse suivie d'une discussion sur chacun des exemples évoqués. Dans la partie « discussion », Je mettrai en lien la théorie suivie de réflexions personnelles.

Je procéderai ensuite à la création d'une synthèse, qui regroupera tous les points communs présent dans chacune des situations.

Nous verrons si cet affect, vécu par l'interprète ou la stagiaire interprète, aura eu des répercussions sur la production. Je terminerai par une conclusion.

# REVUE DE LA LITTÉRATURE

## A) L'interprétation : pas un simple exercice de traduction

### A.1) Collaboration de l'interprète avec les parties en présence

Chaque individu voit, entend, ressent et comprend les choses à sa manière. L'objectif d'un interprète reste le même, celui d'être, à chaque intervention, le plus fidèle et le plus impartial possible au discours de départ. Nous, étudiants interprètes ou interprètes diplômés, sommes souvent amenés à entendre que l'interprète en Langue des Signes doit être fidèle et neutre (AFILS<sup>1</sup>) :

« Article 2 - **Fidélité** : L'interprète est tenu de restituer le message le plus fidèlement possible dans ce qu'il estime être l'intention du locuteur original. »

« Article 3 - **Neutralité** : L'interprète ne peut intervenir dans les échanges et ne peut être pris à partie dans la discussion. Ses opinions ne doivent pas apparaître dans son interprétation. Des formations prônent l'invisibilité ou la transparence de l'interprète en situation de communication. »

Des formations prônent même l'invisibilité. Cette image idéalisée du professionnel fidèle, neutre, invisible est-il celui que tout interprète en Langue des Signes Française se doit de respecter ? Quel peut-être son impact sur la situation de communication ?

Sophie Pointurier<sup>2</sup> (2014) démontre à travers ses recherches que cette manière d'être en réalité est risquée : « l'idéal de transparence de l'interprète n'est possible que s'il est conscient de son apport dans la situation d'interprétation. ».

Danica Seleskovitch a étudié de près la gestion des situations d'interprétation et a prouvé que l'ILS<sup>3</sup> fait partie de la situation de communication. Elle a appelé cela le « Trilogue »(1968 : 181-182) :

« sachant qu'il doit faire comprendre ce qu'il a compris lui-même, l'interprète collabore avec les parties en présence pour assurer la compréhension entre celles-ci. L'interprète n'hésite pas à assumer son rôle dans le trilogue sans s'imposer ni au contraire en se faisant oublier.».

---

<sup>1</sup> AFILS, Article 2 et 3 - Neutralité et Fidélité <http://www.afils.fr/code-ethique/>

<sup>2</sup> Sophie POINTURIER - POURNIN, 2014, *L'interprétation en langue des signes française : contraintes, tactiques, efforts*, Thèse de doctorat de traductologie, ESIT, Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3

<sup>3</sup> ILS : Interprète en Langue des Signes

La collaboration avec les deux parties est nécessaire pour faire en sorte qu'une situation d'interprétation se déroule sans embûche. Pour ça, l'interprète doit connaître son rôle et ses limites dans l'interaction. Intervenir pour donner son avis, montrer ce qu'il ressent, qu'il soit en accord ou pas, avec l'une des parties, reviendrait à dire, que, l'ILS abuserait de son pouvoir dans la situation.

Danica Seleskovitch explique ceci (1968 : 181 - 182) :

« L'interprète conscient de son apport personnel au bon déroulement de la conférence sait tirer une ligne de démarcation très nette entre l'intervention qui correspond à l'exécution de sa poche (se faire comprendre des interlocuteurs), et qui fait de lui un participant au 'trilogue' et celle qui le ferait abusivement intervenir dans le 'dialogue' s'il teintait de ses propres convictions les messages qu'il transmet. ».

L'interprétation n'est donc pas un exercice aussi simple que certains peuvent penser à croire. Là est toute la complexité de la situation. Il faut extraire le sens du message pour pouvoir le retransmettre le plus fidèlement possible. La compréhension est donc une étape nécessaire dans le processus de traduction. D. Seleskovitch cite une phrase très claire (2001 : 312): « L'interprète n'est pas une machine qui se borne à traduire un mot par mot ».

S.Pointurier, lors de ses recherches, nous explique objectivement que cette façon de voir le rôle de l'interprète va avoir un impact sur le discours (2016 : 73) :

« Envisager l'interprète comme une « machine à traduire », un « outil de communication » ou un « pont entre deux communautés » est un moyen très pratique pour nier l'impact possible de tout ce qui peut se produire inconsciemment lorsque quelqu'un a en charge la parole de l'Autre. Prêter sa voix, ses gestes, son « je » et son attention entière à quelqu'un d'autre n'est pourtant pas un acte anodin. En ce sens, il est primordial de comprendre que le désir d'impartialité ne protège en aucun cas l'interprète de toute forme de ressenti ».

Bien au contraire, elle explicite en disant que c'est grâce à « *l'empathie que l'interprète peut s'adapter aux situations, transmettre l'intention du message, le ton de la voix et la portée voulues par les orateurs.* » (2016 : 64).

L'interprète vue sous cet angle est donc un mythe. Au contraire, c'est en étant conscient de notre impact que nous saurons au mieux gérer une situation de communication. C'est le paradoxe de la neutralité de Metzger. S. Pointurier cite Metzger sur le Mythe de la neutralité (1999) (2016 : 89) :

Le « paradoxe de la neutralité » réside dans le fait que c'est en étant conscient de son impact potentiel sur le discours et en assumant pleinement son rôle dans l'interaction que l'interprète saura au mieux minimiser son influence sur le discours, et non l'inverse comme il était d'usage de le penser jusqu'alors. ».



L'interprète sera alors le plus neutre possible dès lors qu'il assumera sa présence, son impact et son rôle dans l'interaction.

Nous ne disons pas que l'ILS peut faire ce qu'il souhaite. L'interprète se doit de respecter certaines règles de bonne manière (Sero-Guillaume, 2008 : 22)

« l'interprète doit tout de même respecter certaines règles. Il doit toujours indiquer les limites de l'interprétation (...). Tout autre façon de procéder (...) reviendrait à s'ingérer dans le dialogue »

## **A.2) L'émotion fait partie intégrante du discours**

La problématique de l'affect chez les interprètes est fortement étudiée dans le milieu de l'interprétation. En Langue des Signes, lorsque nous faisons face à des difficultés ou des contraintes, nous essayons de mettre en place des tactiques.

Si nous souhaitons en savoir plus sur la traduction des émotions, les recherches s'orientent davantage vers le domaine médical et le domaine de la justice. L'émotion fait partie du message, nous ne pouvons pas l'omettre : S. Pointurier dit que c'est grâce à notre empathie que nous pouvons transmettre l'intention du message le plus fidèlement possible puisqu'il respect toute sa prosodie. (POINTURIER, 2014 : 74).

C. Fournier (1997 : 538) met en avant que :

« (...) l'aspect émotionnel s'intègre au sens du message. on ne peut dissocier les traits prosodiques des éléments linguistiques rationnels d'un message. C'est de cette fusion des composants du discours que l'interprète saisira toute la portée du vouloir-dire et saura, par le ton ou le geste, habillant ses mots ou ses signes, être le médiateur fidèle de la parole d'autrui. » Celle-ci explique aussi que « l'importance du discours et de sa fidélité en gardant les émotions sans en faire trop ou pas assez. « (...) chaque discours est imprégné des sentiments qui animent le locuteur : l'intonation pour les entendants, l'expression faciale pour les sourds. L'expression faciale est à la langue des signes ce que la prosodie est aux langues vocales. »

Le rôle de l'interprète, n'est cependant pas de transmettre l'émotion au point de reprendre fidèlement le comportement de l'orateur. Si celui-ci s'énerve ou se met à pleurer il est évident que nous n'allons pas copier l'émotion. C'est la règle du 'un ton en dessous' (VIVIER, 2007 : 81) :

« Dans l'expression des émotions précisément, l'interprète, applique la règle « un ton en dessous ». Et si l'on considère le rapport de l'interprète au public, on doit noter que le conférencier et l'interprète composent simultanément des fonctionnements complémentaires mais différents : le public d'une conférence écoute l'interprète mais reste sensible aux gestes, à la prosodie du conférencier. »

Deux articles mettent en avant que le domaine du médical et de la justice auraient besoin de formation plus poussée pour les interprètes. En effet, la complexité de ces deux milieux tant en terme de gestion de la situation (tours de parole, obstacles linguistiques, conditions de travail, précisions, gestion de situations conflictuelles, délicates ou difficiles) que de gestion du contenu nécessite bien une formation poussée.

C. FOURNIER (1997, 535) met en avant le rôle de l'interprète auprès des tribunaux en disant :

« (...) le rôle de l'interprète auprès des tribunaux, les conditions de travail, les obstacles linguistiques, la prise en compte de situation humaines souvent délicates, pénibles, sont des facteurs qui requièrent des aptitudes particulières et qui nécessitent des stratégies d'interprétation adaptées aux circonstances. »

Et nous retrouvons des résultats similaires dans le texte de BALLARDINI (2006 : 48) « Pour un enseignement universitaire de l'interprétation en milieu médical » :

« En ce qui concerne le contenu théorique, enfin, une place importante est consacrée à l'assimilation des codes de conduite éthique à tenir durant l'exercice de la profession (ponctualité, neutralité, confidentialité, intégralité, précision et adéquation de l'interprétation, gestion de situations conflictuelles, délicates voire douloureuse). »

L'éthique, la gestion de la situation et du contenu de la situation sont donc trois choses mises en avant dans ces deux paragraphes cités ci-dessus. Cela demande, à l'interprète, un savoir-faire et un savoir-intellectuel particulier pouvant nécessiter une formation plus approfondie pour intervenir dans ces deux domaines.

La diversité du métier d'interprète en langues des signes françaises/Français l'amène à intervenir dans tous types de situations (juridique, médicale, culturelle, pédagogique ...). Certaines peuvent être chargées d'émotions (positives ou négatives). Cette source de richesse peut poser question quant au code éthique de l'interprète !

Nous n'avons pas un seul code éthique qui serait le même pour toutes les situations d'interprétation en langue des signes françaises. Mais un code éthique ajustable à chaque situation en fonction du lieu et du contexte.

La problématique de la diversité de cette langue rend donc difficile le fait d'avoir envie de s'orienter vers un domaine de prédilection.

Cette question s'est déjà posée auparavant (SELESKOVITCH, 2001 : 312) :

« On se demandera alors pourquoi les interprètes ne se cantonneraient pas chacun dans une seule discipline, la médecine par exemple : d'un point de vue purement économique, un interprète spécialisé dans un seul sujet n'aurait pas assez de travail pour survivre »

Nous pouvons nous spécialiser dans un domaine mais il est rare de pouvoir en vivre mise à part exception (GOGUIKIAN RATCLIFF, 2010 : 52) :

« Il paraît important de reconnaître la complexité et les multiples facettes du rôle de l'interprète, allant bien au-delà de la simple traduction et faisant appel aux dimensions symboliques, co-cognitives, affectives et sociales. (...) Cela implique une formation plus poussée, voir la création de modules de spécialisation dans l'un ou dans l'autre domaine, tendant à rendre l'exercice de leur métier plus confortable et plus ajusté. (...) L'aspiration à travailler avec un interprète invisible et transparent nous semble illusoire (...).

Il y a une différence entre le fait de pouvoir et de vouloir la création de modules spécifiques. En effet, même si des spécialisations se créent et que nous décidons de nous former dans des domaines précis : (cela serait positif pour l'interprètes sortant du master davantage formé, préparé et solide), nous ne pouvons nous dispenser d'une formation plus générale d'interprète en langue des signes française pour pouvoir vivre de notre métier.

### **A.3) Quel lien avec le modèle d'effort ?**

Lorsque nous interprétons nous faisons appel à des ressources cognitives. Quand nous faisons face à une difficulté qu'elle soit métalinguistique ou linguistique un de nos efforts est perturbé. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse suivante : Lorsqu'un(e) interprète est affecté(e) par une situation d'interprétation, une de ces ressources cognitives l'est aussi. Cela engendre une détérioration sur les autres efforts.

Selon D. Gile l'interprétation est une activité demandant des « efforts » et consommant des « ressources attentionnelles » limitées. Pour lui, l'analyse du discours par un interprète n'est pas une opération automatique. Elle le devient lorsque la personne a acquis des automatismes au fil des années.

A la suite de ces réflexions, D.GILE a mis en place le modèle d'effort de l'interprétation simultanée se basant sur quatre efforts : (D.GILE, 1995 : 99)

$$E + M + P + C = T \text{ (total requis)}$$

E : Effort d'Ecoute et d'Analyse d'un segment du discours. « L'effort d'écoute et d'analyse est défini ici comme l'ensemble des activités mentales consacrées à la perception du discours et à sa compréhension. Il s'accroît quand augmentent la densité informationnelle du discours ou sa technicité, quand se dégradent les conditions d'écoute, quand le langage de l'orateur s'écarte de la norme. »

Dans le modèle d'effort de l'interprétation simultanée en Langue des Signes, S. Pointurier (2016 : 57) a remplacé l' Effort d'écoute et d'analyse par l'Effort de Réception soit  $R + M + P + C$

M : Effort de Mémoire : « il intervient quand un des efforts des éléments d'informations n'est restitué qu'après un délai plus ou moins long après sa réception, pour des raisons tactiques ou linguistiques. »

P : Effort de Production : « C'est l'effort que fait l'interprète pour donner une forme linguistique au information à restituer. Cette effort augmente notamment pendant les pauses d'hésitation tactiques qui servent à choisir les structures de la phrases et les mots, et baisse quand il y a un automatisme verbal. »

C : Effort de Coordination : « Pour assurer le bon fonctionnement de l'interprétation, nous sollicitons toutes nos ressources attentionnelles afin de coordonner les différents Efforts entre eux, ci-dessus. »

Lorsque l'un de ses efforts demande trop de ressources d'un coup, l'interprète est alors mis en difficulté ce qui le conduirait à la détérioration des efforts ,les uns après les autres.

D. GILE (1985 : 45): « défaillances : A tout moment, une « energie » minimum est requise pour chacun des efforts. L'augmentation ponctuelle de l'intensité de l'un des efforts peut donc conduire l'un ou les deux autres efforts à un niveau inférieur à ce minimum, d'où déséquilibre, et éventuellement défaillance. A titre d'illustration, on peut présenter trois séquences typiques menant à des ruptures d'équilibre, puis à des défaillances ».

# METHODOLOGIE

Je n'ai pas eu l'occasion, durant mes deux années de master, d'observer des situations susceptibles d'avoir touché la corde émotionnelle de l'interprète et intéressantes pour le mémoire. Filmer une situation aurait été plus pertinent, mais malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion de le faire, et, cette pratique est d'autant plus délicate puisqu'il faut trouver le moment opportun tout en ayant l'accord de l'interprète. Je me suis donc organisée autrement en privilégiant des interviews.

J'ai, pour mon mémoire de recherche, décidé de me baser sur des interviews comme citées ci-dessus. Une interprète et une étudiante interprète se sont portées volontaires pour participer à mon sujet de recherche. Je vais donc faire une brève introduction sur la composition de mon étude de cas, puis, poursuivre sur un bref résumé des situations qui permettra, aux lecteurs, d'avoir un minimum de contexte.

Mon étude de cas se compose de :

- 4 interviews avec une interprète
- 1 interview avec une étudiante interprète

## **Situation n°1**

Sujet : Réunion d'équipe d'entreprise avec délégués syndicaux (entendants) ayant manifestement un problème avec une chef de service (entendante) : Réunion houleuse, le délégué syndical, physiquement imposant et aux traits sévères fini par s'écrouler en voyant sa collègue, chef de service, en pleurs. La réunion est remplie d'émotions (colère, tristesse, pleurs). L'interprète, trouvant le début de la réunion 'violente' au niveau du contenu linguistique, finie par être touchée en voyant cet homme, si dur dans ses paroles, s'effondrer à son tour.

## **Situation n°2**

Sujet : Formation d'AMP (aide-médico-psychologique) pour une étudiante sourde très timide n'osant jamais intervenir en classe. L'angoisse monte, la peur de s'exprimer sans qu'il ait vraiment une logique ou un sens la taraude. L'interprète a vécu cette situation auparavant en tant qu'étudiante et fait donc face à une vague d'émotions personnelles et transfère cette situation sur elle-même.

### **Situation n°3**

Sujet : Bilan de stage d'une stagiaire sourde au sein de l'entreprise. La référente de stage (entendante) ne connaît pas la langue des signes et fait une remarque désobligeante à l'interprète. Incompréhension entre les deux parties en présence, il y a rupture de communication entre la personne entendante et l'interprète.

### **Situation n°4**

Sujet : Analyse de la pratique dans un établissement pédagogique : le lundi 16 novembre, trois jours après les attentats. Les interprètes (collègues) sont angoissées par leurs futures interventions. Elles savent pertinemment qu'elles seront confrontées à la discussion et l'échange des événements déroulés trois jours auparavant. Les interprètes se préparent à une future vague d'émotion. Elles sont elles-mêmes affectées par ce qu'il s'est produit. La gestion de l'interaction risque d'être compliquée.

### **Situation n°5 (avec l'interprète stagiaire)**

Sujet : Formation CACES dans une entreprise. Le formateur, pendant l'explication des normes de sécurité, est amené à citer un exemple 'choc' pour marquer l'esprit des futurs employés afin de ne reproduire aucune erreur et respecter le règlement exemple : ne pas profiter du véhicule de fonction bientôt mis à leurs dispositions.

L'analyse des interviews sera faite sous forme de tableau questions-réponses. Un tableau par sujet (exemple : tableau n°1 - sujet n°1 - discussion n°1).

Je ne vais pas décortiquer toutes les interviews dans le détail ,mais, seulement sélectionner les passages des situations qui m'ont intéressées pour mon sujet de mémoire. je discuterai, ensuite, chaque tableaux individuellement que je mettrai en lien avec la théorie ,et, mes réflexions personnelles. Pour finir, chacune des situations regroupant des points communs seront synthétisées dans une partie séparée juste après l'analyse et la discussion des tableaux.

# ANALYSES ET DISCUSSIONS

## B.1) ANALYSE N°1 :

<b>SITUATION N°1 - SUJET : REUNION D'EQUIPE DANS UNE ENTREPRISE AVEC DES DELEGUES SYNDICAUX.</b>	
<b><u>QUESTIONS</u></b>	<b><u>RESSENTI DE L'INTERPRETE AVANT LA SITUATION</u></b>
Etes-vous allé à ce rendez-vous avec une appréhension particulière ?	« Non, le premier rendez-vous était une réunion d'équipe dans une grande entreprise. J'y allais pour une synthèse annuelle sur les chiffres de l'entreprise, il n'y avait rien de sensible normalement. »
	<b><u>IMPACT SUR LE DISCOURS</u></b>
L'écoute et la production du discours vous ont t-elles demandé un effort cognitif plus important ?	« dès les deux premières minutes de mon relai, j'ai remarqué que je ne comprenais absolument pas ce que disait la chef de service, et quand je me suis retournée j'ai remarqué que je ne l'a comprenais pas parce qu'elle était en larme, j'a été très touché. J'a baissé les mains et Je me suis dis qu'il fallait que je m'éloigne de cette émotion et après m'être éloigné de cette émotion j'ai repris mon relai mais les 10 premières secondes ça a été compliqué »
Si oui, pensez-vous qu'il y ait eut un impact sur le discours d'arrivée ?	« Peut-être pendant les 10 premières secondes, j'ai peut-être omis certaines choses ou j'ai peut-être été maladroit mais l'objectif final a été respecté, celle de faire communiquer les parties entre elles ».
	<b><u>ETHIQUE PROFESSIONNELLE</u></b>
Pensez-vous avoir respecté votre éthique professionnelle ?	« Oui. J'ai respecté mon éthique professionnelle, j'ai réagi comme il fallait. Si j'avais sentie les larmes monter, j'aurai demandé un relai pour éviter de sortir de mon cadre à ce moment-là de la situation, mais ça n'a pas été le cas».



## **B.1) DISCUSSION N°1 :**

A voir que l'interprète ne comprenait pas ce que la chef de service disait pendant les deux premières minutes de son relai, me renvoi au fait qu'à ce moment-là la sensibilité de l'interprète a pris le dessus sur l'analyse du discours. Cette émotion, très présente dans la salle, a demandé à l'interprète un effort cognitif supplémentaire pour la gérer, autant personnellement que professionnellement. L'ILS s'est retrouvée bloquée et envahie par l'émotion pendant quelques secondes mais a su se reprendre et se raccrocher à la réception du discours.

Un de ses efforts cognitifs a été impacté : Si nous nous fions au modèle d'effort de D. Gile; c'est l'effort d'écoute et d'analyse du discours, qui a empêché l'interprète de comprendre le début de son relai.

*« L'effort d'écoute et d'analyse sont défini ici comme l'ensemble des activités mentales, consacrés à la perception du discours et à sa compréhension. Il s'accroît quand augmente la densité informationnelle du discours ou sa technicité, quand se dégradent les conditions d'écoute, quand le langage de l'orateur s'écarte de la norme. » (1985 : introduction)*

*« Séquence 1 : Il se concentre donc sur la production du discours, et n'entend pas, pendant quelques secondes, la suite du discours de l'orateur, qu'il ne peut donc restituer. » (1985 : 45)*

Petite aparté : j'utilise, ici l'effort d'écoute et d'analyse puisque l'interprète reçoit un discours oral et non un discours signé.

Bien-sûr, tous les efforts sont liés. Lorsqu'un effort est impacté les autres le sont aussi successivement. Nous pouvons donc imaginer que si l'effort d'écoute et d'analyse de l'interprète ont été bloqué pendant les deux premières minutes du discours, la production du discours vers la langue des signes n'a peut-être pas eu lieu ou pas complètement en tout cas. L'effort de production et l'effort de mémoire ont donc eux-même subi des répercussions.

D'après l'interprète, cette difficulté a engendré un impact sur le discours d'arrivée. Celle-ci ne se souvient guère, mais pense que des maladresses associées à quelques petites omissions ont pu avoir lieu, puisque toute l'analyse du discours fut compliquée.

Je n'étais pas présente à cette vacation, je me questionne une question : En aurait-il été de même ,si, l'interprète avait été informé en amont du contexte. Aurait-elle su gérer différemment, en temps présent la situation devenant, progressivement houleuse et délicate :

Aurait-elle rencontré les mêmes difficultés d'interprétation ? Aurait-elle eu cette sensation d'impact sur le discours ?

**B.2) ANALYSE N°2 :**

<b>SITUATION N°2 - SUJET : FORMATION AMP (Aide-Médico-Psychologique) POUR UNE ETUDIANTE.</b>	
<u>QUESTIONS</u>	<u>RESSENTI DE L'INTERPRETE AVANT LA SITUATION D'INTERPRETATION</u>
Etes-vous allé à ce rendez-vous avec une appréhension particulière ?	<i>« Non, c'était censé être un simple cours de Français »</i>
<u>IMPACT SUR LE DISCOURS</u>	
L'écoute et la production du discours vous ont t-elles demandé un effort cognitif supplémentaire ?	<i>« (...) Cette histoire a fait échos à mon expérience personnelle. C'est la réponse d'une élève qui m'a le plus touché. (...) j'étais tout à fait comme cette étudiante à l'époque, je disais rien, je restais dans mon coin alors que j'avais des choses à dire. Lorsque l'étudiante entendante s'est adressée à la jeune fille sourde j'ai ressenti ça comme m'étant destiné et j'ai senti l'émotion m'envahir. J'ai voulu donner le relai à ma collègue parce que je sentais que là je ne pouvais pas gérer la situation mais elle ne me regardait pas et je me suis dis que je n'avais pas le choix il fallait que je continue. »</i>
Si oui, pensez-vous qu'il y ait eut un impact sur le discours d'arrivée ?	<i>« Je ne me rappelle plus si il y a eu un impact sur le discours mais j'avais les larmes aux yeux du faite que cette jeune femme avait des sanglots dans les mains et des larmes aux yeux »</i>
<u>ETHIQUE PROFESSIONNELLE</u>	
A votre avis : Avez-vous respecté l'éthique professionnelle ?	<i>« je pense que oui, même si ça a été dur j'ai su gérer mon émotion, je me suis davantage concentrée sur le discours »</i>

## **B.2) DISCUSSION N°2 :**

La difficulté pour l'interprète dans cette situation a été d'écouter le discours tout en sachant les conséquences émotionnelles que cela engendrait sur elle et de poursuivre en produisant un discours vers le français. Elle a du faire face à plusieurs difficultés : le ressenti personnel, l'émotion dans la salle, et, l'émotion de la personne sourde, dont les larmes lui montaient aux yeux.

L'ILS a fait un transfert personnel sur la situation.

Je pense que ce qui a demandé le plus d'effort à l'interprète fût de rester concentrer sur le discours afin de mieux réussir à produire le discours de départ de l'étudiante (LSF) en langue d'arrivée (Français) sans se laissé submerger par les émotions.

*l'effort de production : « C'est l'effort que fait l'interprète pour donner une forme linguistique aux informations à restituer. Cet effort augmente notamment pendant les pauses d'hésitation tactiques qui servent à choisir les structures de la phrase et les mots, et baisse quand il y a un automatisme verbal. » (1985 : introduction)*

L'effort de production n'est pas uniquement lié aux hésitations tactiques, qui nous servent à structurer notre discours. Je pense, à mon sens, que l'effort de production peut-être impacté, lorsque, l'interprète est affecté par un sentiment, qui peut l'empêché de produire avec certitude et avec ou sans précision un discours puisqu'il est déjà concentré à contrôler l'émotion qui la touche. Ce n'est, ni le contenu ni le discours qui ont mis l'interprète en difficulté ; mais l'émotion qui l'a bloquée.

Je suis consciente, que le passage vers le français, demande davantage de concentration, puisque, la langue des signes, n'est pas une langue normée, et nous retrouvons tous les niveaux de langue confondu. Cependant, l'interprète était déjà intervenue auprès de cette étudiante et connaissait bien sa manière de s'exprimer.

Deux efforts ont donc été touchés : l'effort de production, toujours accompagné de l'effort d'écoute du discours. L'interprète connaissait cette étudiante, et, regarder cette jeune fille signer submergée d'émotions dans les yeux et les mains à du, tout de même, rendre un discours moins limpide que d'habitude. L'interprète s'est aidée de l'analyse et de l'écoute du discours ne se focalisant uniquement sur la technique pour se dégager complètement de cette émotion envahissante.

L'ILS ne pense pas qu'il y ait eu un impact sur le discours, elle ne s'en souvient pas. Mais, si l'effort de concentration et de production ont été touchés et ont demandé beaucoup d'efforts, nous pouvons avancer, avec certitude, que ces difficultés se sont répercutées sur la situation (voix qui tremble, segment maladroit, et supposons peut-être; des omissions ...).

Ce qui me semble important de dire dans cet exemple c'est que la collaboration entre deux interprètes est très importante. En effet, l'interprète est affectée quand il s'y attend le moins, et, il peut avoir à ce moment-là, besoin d'un relai pour éviter une dégradation du discours. L'interprète a su, redoubler d'effort pour finir son interprétation voyant que sa collègue ne l'a regardait pas, et, dans le cas contraire on peut être amené à se poser la question de : comment gérer la situation si l'ILS s'était laissée submerger par ses émotions et, si sa collègue ne l'avait pas remarqué.

C'est une petite anecdote qui me questionne quant à notre future entrée dans le monde professionnel et tant qu'à la notion de collégialité, qui est doublement importante entre deux interprètes, intervenant sur une même vacation.

**B.3) ANALYSE N°3 :**

<b>SITUATION N°3 - SUJET : BILAN D'UNE STAGIAIRE AU SEIN DE SON ENTREPRISE.</b>	
<b><u>QUESTIONS</u></b>	<b><u>RESSENTI DE L'INTERPRETE AVANT LA SITUATION D'INTERPRETATION</u></b>
Etes-vous allé à ce rendez-vous avec une appréhension particulière ?	<i>« Non pas du tout, je suis intervenue pour interpréter le bilan de stage d'une étudiante sourde avec sa tutrice de stage au sein d'une entreprise. »</i>
	<b><u>IMPACT SUR LE DISCOURS</u></b>
L'écoute et la production du discours vous ont t-elles demandé un effort cognitif supplémentaire ?	<i>« J'ai anticipé trop vite sur un mot pour m'économiser : « chaque fois que la tutrice posait une question à l'étudiante, l'élève sourde répondait à côté, ce n'était pas un problème de traduction mais de compréhension. A ce moment-là c'est ma stagiaire qui interprétait et donc j'ai décidé de reprendre le relai car j'ai vu que la situation devenait compliquée pour la référante qui s'agaçait. J'ai commencé à traduire, et, la tutrice pose comme question : 'vous avez pris le bébé; vous l'avez serré contre vous, et, il s'est calmé, vous lui avez fait une .... (dactylogogie de la stagiaire vers l'interprète), je n'ai pas attendu la fin de la dactylogogie et j'ai dit un mot que je pensais avoir compris j'ai dit 'contention' (...). La tutrice s'énerve en disant 'tu ne peux pas faire une contention !' mais c'est le mot qui m'est venu en premier. Je me suis dit « mince l'incompréhension venait de moi si elle a épellé ce mot c'est qu'elle le connaissait et en fait le mot était 'contenance'. »</i>
Si oui, pensez-vous qu'il y ait eut un impact sur le discours d'arrivée ?	<i>« Oui, la tutrice s'est emportée, elle s'est retournée vers moi et m'a incendiée en me disant que c'était inadmissible de se tromper comme ça qu'elle n'imaginait pas ce que, cela pouvait donner pendant les examens. J'ai donc essayé de la calmer en lui expliquant qu'il nous était possible de faire des erreurs tant que nous en avons conscience ,et, que le jury saurait comprendre que l'erreur était du à la traduction, qu'elle provenait de moi ,l'interprète, et non de l'étudiante sourde. Le jury pouvait quand même prendre en considération que je n'étais pas une machine. La situation a complètement été bouleversée. La tutrice de stage s'est retournée vers l'élève et lui a dit : « tu devrais faire absolument attention aux interprètes que tu prends. » Moi (l'interprète) j'étais en train de traduire et la seule chose que j'ai su répondre c'était 'pardon ?' mais ne suis pas allée plus loin, sachant que j'aurai pu être plus méchante ou violente dans mes propos. la gestion du rendez- vous est resté très compliquée jusqu'au bout »</i>
	<b><u>ETHIQUE PROFESSIONNELLE</u></b>
A votre avis : Avez-vous respecté l'éthique professionnelle ?	<i>« Oui j'ai bien respecté mon cadre éthique; n'étant pas allée au delà du simple 'pardon?'. Dans le cas contraire si je m'étais emportée ,oui, à mon avis, je serai certainement sortie de mon cadre. A la fin de la situation, je suis allée m'expliquer auprès de l'élève sourde, je voyais bien qu'elle se demandait ce qui s'était passé à ce moment-là. Avec plus de recul et d'expérience je serais allée m'entretenir avec cette personne à la fin du RDV afin de m'expliquer.</i>

### **B.3) DISCUSSION N°3 :**

Nous interprétons souvent au bord de la saturation cognitive. C'est l'hypothèse de D. Gile.

(citation : livre)

Pour nous économiser cognitivement nous faisons appel à différentes techniques comme celle de l'anticipation. Ces techniques nous aident lorsque nous faisons face à un besoin de ressources supplémentaires par exemple : à une dactylogogie.

La dactylogogie nous prend un effort cognitif plus important ,car, nous avons besoin de temps et de concentration pour reconstituer l'épellation du mot. Il faut cependant faire attention à ne pas tomber dans le piège en utilisant trop souvent cette méthode.

*« (...) les énumérations : Se sont des passages denses qui demandent un effort d'écoute avec affaiblissement de la production, donc un effort de mémoire accru par la suite (Gile, 1984a) »*

Pour contrer ce problème, lors de la réception d'une dactylogogie (continuons sur cet exemple), l'interprète ,s'il le peut, à tendance à anticiper pour amoindrir l'effort de réception afin de laisser davantage de place à l'effort de mémoire et de production.

*L'importance de l'anticipation* D. Gile cite Moser et Will (1978) : *« L'anticipation permet de réduire l'effort d'écoute et d'analyse sans perte, et donc de consacrer davantage d'énergie à la production et à la mémoire (Gile 1984b).*

Lorsque nous avons recours à l'anticipation, il est très important de faire attention à être sûr du choix de la tactique. En l'occurrence, cette situation était déjà tendue puisque la personne sourde répondait souvent à côté des questions posées par la référente de stage.

'L'erreur' d'interprétation commise par l'interprète a été pour la référente la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. La tutrice a perdu patience, elle s'en ai prise directement à l'interprète et la situation s'est complètement brisée. La collaboration entre les 3 parties s'est arrêtée dès lors que la personne entendante s'est énervée, s'est braquée et elle a rejeté la faute sur l'interprète.

L'impact n'a pas eu lieu d'un point de vue interprétatif (omissions, maladresses etc ...) mais plutôt au niveau de la collaboration et de la gestion de la situation, puisque la situation s'est rompue.

Il ne faut surtout pas nier cet impact que nous avons sur le discours. La notion de collaboration entre les parties est une chose importante et à prendre au sérieux. Il ne s'agissait pas là d'une faute commise par l'interprète ,mais, la référante, pensant que l'interprétation était sans doute un simple exercice de traduction mot à mot (SELESKOVITCH, 2001 : 312), a préféré rejeter la faute sur l'interprète, qui est la personne intermédiaire entre elle et la personne sourde.



**B.4) ANALYSE N°4 :**

<b>SITUATION N°4 - SUJET : ANALYSE DE LA PRATIQUE DANS UN ETABLISSEMENT PEDAGOGIQUE.</b>	
<b><u>QUESTIONS</u></b>	<b><u>Ressenti de l'interprète avant la situation d'interprétation</u></b>
Etes-vous allé à ce rendez-vous avec une appréhension particulière ?	« <i>Oui car c'était le lundi 16 novembre 2011. 3 jours exactement après les attentats à Paris. Je savais que nous allions en discuter. C'était un cours d'analyse de la pratique. »</i>
	<b><u>Impact sur le discours</u></b>
L'écoute et la production du discours vous ont-elles demandé un effort cognitif supplémentaire ?	« <i>L'écoute et la production ont été compliqué car il y avait beaucoup d'émotions dans la salle. Tout le monde s'exprime, les personnes pleurent, nous (moi et ma collègue) étions angoissées. Donc, mon tour arrive et j'interprète la première personne sourde qui éclate en sanglots. C'est à moi de traduire vers le français, et, elle se met à signer très vite c'était très compliqué de la suivre, mais, je ne pouvais pas l'interrompre. Ce qui était assez intéressant, en revanche, c'est que tout ce qu'elle exprimait était exactement tout ce que je ressentais (...), j'avais l'impression de m'exprimer à sa place ,et, ainsi je pouvais me décharger de tout ce que j'avais vécu dans le week-end. Finalement j'ai ressenti énormément de bien de la traduire ,même, si cette femme signait très vite et pleurait en même temps ce qui rendait la traduction vers le français plus compliquée. A la fin du tour de table, la personne qui gérait la réunion nous propose de nous exprimer ce que nous avons acceptées. Le bilan fut très court mais nous a fait beaucoup de bien à ma collègue et à moi. »</i>
Si oui, pensez-vous qu'il y ait eut un impact sur le discours d'arrivée ?	« <i>Non pas du tout, l'émotion a été difficile à gérer, mais l'objectif final était de faire passer la communication entre les personnes. »</i>
	<b><u>Ethique professionnelle</u></b>
A votre avis : Avez-vous respecté l'éthique professionnelle ?	« <i>Oui, si personne ne m'avait proposé de m'exprimer, je ne l'aurai pas fait de moi-même ,et, et finalement, le résultat a été très positif; ce qui m'a permis de me décharger. »</i>

#### **B.4) DISCUSSION N°4 :**

L'ambiance de la réunion, pleine d'émotions, a provoqué ,chez l'interprète, une difficulté à se concentrer sur la réception du discours (discours en langue des signes).

*« L'effort d'écoute et d'analyse<sup>4</sup> de réception est défini ici comme l'ensemble des activités mentales consacrées à la perception du discours et à sa compréhension. Il s'accroît quand augmente la densité informationnelle du discours ou sa technicité, quand se dégradent les conditions d'écoute de réception, quand le langage de l'orateur s'écarte de la norme. » (Gile, 1985 : Introduction)*

Cette contrainte a bien évidemment engendré des répercussions sur la production du discours. Il a fallu que l'interprète se concentre davantage sur la réception du discours en essayant de se dégager des émotions présentes dans la salle pour produire un discours qui soit le plus fidèle possible à celui de départ. L'objectif pour l'interprète, a été de se dégager de son émotion personnelle, et de l'émotion de la salle pour ne se concentrer que sur l'émotion de la personne sourde.

L'effort de production : *« C'est l'effort que fait l'interprète pour donner une forme linguistique aux informations à restituer. Cet effort augmente notamment pendant les pauses d'hésitations tactiques qui servent à choisir les structures de la phrase et les mots, et baisse quand il y a un automatisme verbal. » (Gile, 1985 : Introduction)*

L'effort de production s'est atténué lorsque l'interprète s'est rendue compte, pendant la réception, que, le discours de départ, n'était pas si compliqué à comprendre puisqu'il rejoignait sa propre philosophie. Ce fut donc pour elle un effort en moins que d'essayer de réceptionner et produire un discours semblable à sa manière de penser. L'interprète pouvait donc bien se concentrer pour comprendre le discours ,plutôt dense, et quelque peu brouillon de la personne émue qui signait.

L'utilisation du « JE » en interprétation nous donne le sentiment parfois de transfert à travers la parole de l'autre, ce qui peut nous affecter dans certaines situations particulières ou ressentir des émotions (colère, chamboulement, tristesse, soulagement ...).

Se décharger par la parole de l'autre a permis à l'interprète de se libérer elle-même et de mettre ses émotions personnelles de côté.

---

<sup>4</sup> Barré par moi-même

Je vais, dans cette situation un peu particulière, aborder un sujet sensible dans la profession : celle de l'éthique professionnelle. En effet, si nous devons suivre le code déontologique des interprètes prescrit par l'AFILS<sup>5</sup> :

*« Article 3 - **Neutralité** : L'interprète ne peut intervenir dans les échanges et ne peut être pris à partie dans la discussion. Ses opinions ne doivent pas apparaître dans son interprétation. »*

La situation étant déjà sensible, et la réunion ouverte à qui souhaite s'exprimer, à permis aux interprètes de se décharger très brièvement chacune leur tour. Il ne me semble pas qu'elles soient sorties de leur cadre d'interprètes bien au contraire.

Elles étaient deux, donc la personne sourde avait toujours accès au discours, la responsable de la réunion leur a proposé gentiment de s'exprimer. Elles n'ont pas monopolisé la réunion et cette liberté d'expression leur a permis de les libérer psychologiquement d'un poids et ainsi revenir à leur interprétation initiale. Il suffit de libérer la parole pour avancer. Je pense que ce fut le cas avec cette situation.

---

<sup>5</sup>AFILS : Code éthique de l'interprète <http://www.afils.fr/code-ethique/>

**B.5) ANALYSE N°5 :**

<b>SITUATION N°5 : FORMATION CACES DANS UNE ENTREPRISE.</b>	
<b><u>QUESTIONS</u></b>	<u>Ressenti de l'interprète avant la situation d'interprétation</u>
Etes-vous allé à ce rendez-vous avec une appréhension particulière ?	« Non du tout, c'était une formation CACES. Je connaissais déjà cette formation puisque j'avais déjà interprété. »
	<u>Impact sur le discours</u>
L'écoute et la production du discours vous ont-elle demandé un effort cognitif supplémentaire ?	<i>Donc, c'était mardi après-midi, un cours de théorie sur les normes de sécurité au travail et notamment en cas d'accident, comment intervenir auprès des Assurances. Les responsabilités de chacun dans l'entreprise ? c'était sur mon relai, c'était une ambiance super détendue. (...). Moi (stagiaire interprète) je commence à interpréter cette partie sur les assurances : le formateur dit : 'vous êtes assurés sur vos trajets travail-domicile, domicile-travail (...). Le formateur commence à raconter une 'anecdote' il explique que le trajet 'travail-domicile' et inversement c'est uniquement ce trajet et pas aller voir les copains. Et il cite un exemple : j'avais un ami, qui en rentrant de son travail a fait une rupture d'anévrisme en voiture, il est tombé dans la seine. Le pire c'est qu'avant il est allé chercher ses deux filles jumelles à la garderie. Il rentrait à la maison résultat : 3 morts.' Et il a continué sur une phrase que je suis incapable de redire même avec du recul. Je me suis sentie vraiment bizarre car ça détonnait de l'ambiance qu'il y avait depuis le matin, et, en deux minutes nous nous sommes retrouvés avec un silence de mort. Je me suis sentie bête car il y a eu ce truc que je n'avais pas compris ,mais, je ne pouvais pas le couper et lui demander de reexpliquer.</i>
Si oui, pensez-vous qu'il y ait eut un impact sur le discours d'arrivée ?	« Le message est passé dans sa globalité, l'objectif a été de faire passer la communication et ça a été le cas, il y a juste eu ce petit passage que j'ai omis mais sinon dans l'ensemble tout y était. »
	<u>Ethique professionnelle</u>
A votre avis : Avez-vous respecté l'éthique professionnelle ?	« Oui bien sûr, je ne me voyais pas le couper dans cet exemple c'était trop délicat de lui redemander d'expliquer même si tu sais que tu n'as pas entendu ou compris un segment. »

## **B.5) DISCUSSION N°5 :**

La stagiaire interprète a fait face à une situation particulière. En effet, toute la journée elle a interprété dans une ambiance plutôt décontractée. Mais, au moment où le formateur a voulu expliquer un passage sur les normes de sécurité, celui-ci s'est inspiré d'un exemple personnel assez choquant, dans le but de marquer l'attention, et l'esprit des personnes en présence.

L'interprète stagiaire ne s'y attendait pas, et, continue donc, à interpréter, mais, au moment de l'exemple cité par le formateur, celle-ci se rend compte que l'ambiance change et devient pesante. Elle essaie de se concentrer davantage sur le discours, mais, n'entend pas, le temps d'un court instant, ce que le formateur dit. L'interprète n'ose pas interrompre le professionnel pour lui redemander des explications qui sont pour le moins bouleversantes. Elle choisit donc la tactique qui consiste à « laisser filer le discours » pour reprendre son interprétation normale.

Je pense que l'effort d'écoute et d'analyse ont posé problème. L'étudiante ne s'attendait pas à interpréter un exemple aussi choquant et il lui a fallu une concentration accrue pour voir si, ce qu'elle comprenait était bien ce qu'elle entendait.

L'écoute et l'analyse ont donc dû être redoublées d'efforts. Nous pouvons imaginer que la capacité à se concentrer sur un segment en particulier a provoqué l'omission du segment suivant car l'étudiante, comparé à un autre moment de la journée, n'avait plus autant de disponibilité cognitive. L'énergie étant concentrée sur la capacité de l'interprète stagiaire à analyser le discours.

*« Séquence 1 : L'interprète a du mal à trouver une bonne formulation pour exprimer une idée énoncée par l'orateur. Il se concentre donc sur la production du discours, et n'entend pas, pendant quelques secondes, la suite du discours de l'orateur, qu'il ne peut donc restituer.<sup>6</sup> » (GILE, 1985:45)*

L'analyse du discours par la stagiaire puis sa production en langue d'arrivée (vers le français), lui a demandé un rassemblement de tous les efforts qui ont, eux-mêmes, tour à tour été impactés par la suite (analyse -> écoute -> production -> mémoire). Cet impact a provoqué, pour l'étudiante, une impossibilité de restituer le segment suivant, segment qu'elle n'a d'ailleurs pas entendu.

---

<sup>6</sup> Souligné par moi-même

Dans des situations où nous avons des exemples aussi délicats que celui-ci, la plupart des interprètes, n'osent pas interrompre l'orateur, pour redemander des explications plus précises. Ce qu'il en soit, est une démarche très délicate et osée. En s'en rendant compte; l'interprète stagiaire s'est tout simplement reconcentrée sur le discours, et, à repris son interprétation sans encombre.

# **SYNTHESE DES SITUATIONS**

## **Impact cognitif, ses répercussions sur le discours**

Les observations que j'apporterai à chacune des situations sont les suivantes : lorsque l'interprète est affectée par un sentiment ou une émotion, l'exercice interprétatif devient plus compliqué.

- a) Soit parce que les interprètes doivent se concentrer sur l'écoute ,ou, sur la réception du discours pour le comprendre, le retenir et le produire
- b) Soit parce que les ILS n'entendent pas ,ou, ne comprennent pas le discours à un instant T; involontairement de leur part, faute d'une émotion trop présente qui les affectent ,et/ou, affectent une tiers personne.

Comme je l'ai expliqué dans ma revue de la littérature, si l'un des effort est perturbé alors les autres le seront à suivre.

## **Points communs à toutes les situations**

Les points communs que nous pouvons trouver à toutes ces situations, c'est: qu'aucune des deux personnes n'est partie en rendez-vous avec une appréhension particulière. (sauf exception situation n°4).

Aucune situation ne semblait complexe autant au niveau du contenu que de la gestion de l'interaction. Il s'agissait d'interventions pour le moins basic (formations professionnelles, cours, réunion etc ...).

Ces situations ont toutes demandé ,à un moment particulier, un effort cognitif supplémentaire du à une charge émotionnelle plus importante de la part des personnes en présence ,et/ou, de l'interprète. Cet effort cognitif s'est répercuté sur la qualité du discours d'arrivée. C'est lorsque les efforts sont perturbés que l'interprète ou la stagiaire interprète commettent des maladresses dans leur interprétation (mains qui tremblent, omissions d'un segment, compréhension plus compliqué, voix qui tremble vers le français, émue par l'émotion dans la salle etc ...).

Elles ont toutes les deux, le sentiment d'avoir omis un segment, ou une partie du discours, ou d'avoir été maladroit dans leurs façons de rendre le discours d'arrivée.

A un moment précis dans ces discours (situation n°1, 4, 5), que ce soit une personne en train de pleurer ou un exemple choquant cité, les deux protagonistes n'ont pas redemandé d'explications trouvant délicat et inconvenant le fait d'interrompre la personne qui s'exprimait.

Les situations ont été marquantes pour chacune d'entre-elles, que ce soit sur l'instant ,ou, avec du recul.

L'ILS et l'étudiante interprète, ont toutes les deux un caractère empathique. Néanmoins, sur les deux, l'une arrive à se distancier plus facilement du discours et des émotions, façon pour elle de se protéger, alors que la seconde y arrive mais avec plus de difficultés ce qui demande un redoublement d'efforts.

## **Conditionnement psychologique**

La seule situation, qui démontre qu'il s'agit, avant tout, d'une préparation psychologique de la part de l'ILS, est la situation n°4. L'interprète est partie avec une appréhension, elle savait qu'un sujet sensible allait être abordé, et, pourtant elle en est ressortie soulagée. Il n'y a pas eu d'impact particulier sur le discours mise à part la difficulté de traduire une personne en train de pleurer, ce qui nous demande à tous, un effort d'écoute, d'analyse et de compréhension du discours plus important que nous soyons ,ou pas, dans une situation d'interprétation. Avec une personne sourde, ou, une personne entendants.

Pouvons-nous nous poser les questions suivantes :

- Les ILS se sont t-elles préparées, aux vacances en sachant à l'avance que cela serait peut-être compliqué ?
- Se sont t-elles inconsciemment conditionnées psychologiquement à faire face, à un grand nombre d'émotions ?

Cette manière de faire, souvent inconsciente, nous permet de nous protéger en tant qu'interprète de toute forme d'impact.



## **Ethique professionnelle**

En ce qui concerne leur éthique professionnelle, à aucun moment, que ce soit l'interprète, ou, la stagiaire interprète, il y a eu ce sentiment de violation du cadre éthique. Elles ont dû faire des choix, tout en trouvant leur place dans l'interaction.

L'importance dans toutes ces situations a été pour ces deux professionnelles de connaître leurs places, leurs rôles, leurs impacts et leurs limites dans l'interaction. Aucune d'entre elles n'a montré ses sentiments en se laissant absorber par les pleurs et la colère, ni-même en montrant un état de choc. Elles ne se sont pas, non plus, revendiquées contre quelque chose avec lesquelles elles étaient en désaccord.

Elles ont toutes les deux eu connaissance de leurs propres difficultés, elles ont continué en agissant du mieux qu'elles le pouvaient; tout en assumant le fait de ne pas produire, peut-être, une interprétation idéale à cet instant. L'objectif d'un interprète est de faire communiquer les parties entre-elles, sans intervenir exagérément, ou, à contrario, se faire oublier. Nous pouvons donc affirmer avec certitude que c'est avec professionnalisme qu'elles ont atteint leur but.

## CONCLUSION

Ce que m'a appris la rédaction de ce mémoire, est que la plupart des situations qui ont affecté les interprètes ,et, qui ont engendré des répercussions sur le discours d'arrivée, ne se passe pas dans mes deux domaines de prédilection, comme je le pensais. C'est à dire : le milieu médical et le milieu de la justice. Nous pouvons donc souligner, qu'au contraire, que les interprètes sont le plus souvent affectés, dans des situations anodines.

Les deux personnes qui ont accepté de se prêter aux jeux m'ont confiées avoir des tempéraments très empathiques. Une des deux se protège des émotions auxquelles, en mettant une barrière invisible entre le discours et elle. La seconde est ,au contraire, de nature très sensible, et, se donne du mal pour se distancier des émotions auxquelles elle est confrontée.

J'aborde à plusieurs reprises, dans mon mémoire, le conditionnement psychologique de l'interprète. En effet, je suis amenée à penser que, pour moi, l'interprète qui intervient dans des domaines très délicats se prépare et se conditionne, à ce qu'il va devoir voir, entendre, comprendre et interpréter. Cela ne veut pas dire qu'il ne va pas être affecté par la situation ,mais, qu'il va être amené à la gérer avec moins de difficultés qu'un interprète non préparé.

Ne pas se préparer et être confronté violemment à une situation pleine d'émotion, qu'importe soit-elle, engendrera des répercussions sur le discours d'arrivée ,et/ou, sur la situation (maladresse, omission, perte du discours, voix qui tremble etc ...).

Malgré cela, souvent, l'interprète arrive à gérer ce flux d'émotions qui l'envahi ,et, il essaye de mettre de côté son affect et ainsi continuer à atteindre son objectif : faire communiquer les parties entre elles.

Je n'ai pas pu, dans ce mémoire, observer objectivement ce qui a vraiment posé problème dans la situation d'interprétation, aussi bien au plan extralinguistique qu'au plan métalinguistique puisque je n'étais pas présente, et, je n'ai pas pu observer concrètement ce qui s'est passé sur le terrain. Je me suis simplement basée sur du vécu, je ne peux donc pas apporter de preuves concrètes.

Ce que j'ai appris ,en revanche, c'est qu'il est important, qu'en tant que professionnel, de nous fier à notre instinct, à nos valeurs et à notre éthique professionnelle. Il n'existe pas de solutions parfaites pour gérer une situation qui nous affecte mais je pense, qu'adopter une attitude en adéquation avec

la situation, me paraît être déjà un point important à respecter. Savoir réagir à temps ,et, ne pas se laisser dépasser pas les évènements me paraît être le deuxième point important a respecter.

Je ne connais pas ma réaction une fois sur le terrain livré à moi-même, toutefois je sais, que ce mémoire m'a beaucoup aidé à réfléchir sur le rôle de l'interprète, son apport dans la situation, l'impact qu'il peut notamment avoir et les répercussions sur le discours lorsque nous faisons face à nos émotions.

Je conclurai en disant qu'il y a matière à poursuivre ces recherches puisque j'ai récemment rencontré une interprète qui m'a confié être de nature sensible. Cette interprète m'a expliqué que les situations rencontrées n'étaient pas toujours simples à gérer dans la vie privée. Elle a donc décidé, avec des collègues, de mettre en place des rendez-vous mensualisés, avec un psychologue pour les aider à gérer seules les idées parasites survenant pendant et après l'interprétation.

La question que je me suis posée récemment est la suivante : « Est-ce la difficulté de la situation qui impacte nos efforts ? Ou est-ce la difficulté de la situation qui bloque nos efforts pendant un laps de temps ? »

## **BIBLIOGRAPHIE**

BALLARDINI, E, 2006, "Pour un enseignement universitaire de l'interprétation en milieu médical", ELA Études de linguistique appliquée, n° 141,(1), 43-50.

FOURNIER, C, 1997, « L'interprétation pour sourds au pénal en France », Meta, vol 42, n°3, 533-545

GILE, D (1984a) : les noms propres en interprétation simultanée, Multilingua 3,2

GILE, D (1984b) : L'anticipation en interprétation simultanée, communication présenté à AILA Brussels 1984, aout

GILE, D., 1985 « Le modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée. » Meta, n°1, page 44 à 48

POINTURIER, S., 2014, L'interprétation en Langue des Signes Française : *contraintes, tactiques, efforts* Linguistique. Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III, 461 pages.

POINTURIER, S., 2016, Théorie et pratiques de l'interprétation de service public. Presse Sorbonne Nouvelle, 140 pages.

Ratliff, B., 2010, « Du bon usage de l'interprète, entre neutralité et implication émotionnelle », *Cahier de l'ILS*, n°28, p 39-56.

SELESKOVITCH, D., 1968, *L'interprète dans les conférences internationales*, problème de langage et de communication, Paris : lettre moderne Minard, 253 pages.

SELESKOVITCH, D., et LEDERER, M., 2001, *Interpréter pour traduire*, Didier Erudition, Paris, 312 pages, 4eme édition.

SERO-GUILLAUME, P., 2008 « Le métier d'interprète en Langue des Signes » , n°28, p. 22

VIVIER, J., 2007, « La traduction des textes émotifs : un défi paradoxal », Meta, vol 52, n°1, pages 71 à

# **SITOGRAFIE**

AFILS : Code éthique de l'interprète  
<http://www.afils.fr/code-ethique/>